

# Prêt d'honneur création - reprise - primo-développement

## INITIATIVE BELLEGARDE PAYS DE GEX

### Présentation du dispositif

Le prêt d'honneur pour création ou reprise d'entreprise d'Initiative Bellegarde Pays de Gex permet d'aider les créateurs ou les repreneurs d'entreprise :

- à monter le plan de financement de leur projet dans les meilleures conditions, grâce à un accompagnement personnalisé,
- à financer leur projet, grâce à l'octroi d'un prêt personnel remboursable sur l'honneur,
- à pérenniser la jeune entreprise pendant les premières années de son développement, en lui apportant un appui et des conseils.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

L'aide est destinée aux personnes physiques créant, reprenant ou développant une entreprise. Elle n'est pas systématique.

#### Pour quel projet ?

— Présentation des projets

L'objectif est d'attribuer au porteur de projet un prêt d'honneur afin d'augmenter ses fonds propres ou déclencher un effet de levier sur un prêt bancaire.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

Prêt d'honneur est sans intérêt ni garantie, accordé à titre personnel, d'un montant compris entre 2 000 et 22 800 €.

#### Pour quelle durée ?

Le prêt est remboursable sur 3 à 5 ans suivant les projets et la nature des investissements, avec un différé possible de remboursement de 1 à 6 mois pour les prêts d'une durée inférieure à 60 mois et de 1 à 12 mois maximum pour les prêts d'une durée égale à 60 mois.

---

## Informations pratiques

### Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Les demandes de prêt d'honneur sont à faire auprès d'Initiative Bellegarde Pays de Gex

---

## Critères complémentaires

- Publics visés par le dispositif
  - > Créateur
  - > Repreneur

---

## Organisme

### INITIATIVE BELLEGARDE PAYS DE GEX

- **Initiative Bellegarde Pays de Gex**  
50 rue Gustave Eiffel  
Technoparc  
01630 SAINT-GENIS-POUILLY  
Téléphone : 04 50 42 65 20  
E-mail : [initiative.bpg@ade01.org](mailto:initiative.bpg@ade01.org)